

Vaccination. « Santé en danger »
dénonce la campagne

La création d'un service public
de fourrière automobile

Déchets : prise de conscience « écolo »

Un ancien SDF
renvoie l'ascenseur



Pour Pierre-Alain, alias Pierrot la lune, tout a commencé avec les réseaux sociaux. Page 3

Une chapelle en ruine

Le maire optimiste

Adieu Gilles

Village attractif

« Défendre les animaux et soutenir la corrida ? »

EMMANUELLE MÉNARD INTERPELÉE



La députée qui est membre du groupe d'étude "Condition animale" à l'Assemblée nationale...

La centenaire vaccinée
en fanfare



Quelque peu stressée par l'agitation autour d'elle, elle s'est détendue une fois l'injection effectuée. Page 9

Le relais des vignobles
s'accroche



Le projet fédérateur d'une course pédestre entre ces villages voisins... Page 13

**ACHÉTEZ
VENDEZ
LOUEZ**
DES CENTAINES
DE BONNES AFFAIRES
DANS NOS PAGES
**PETTES
ANNONCES**

Peut-on défendre la cause animale et soutenir les corridas ?

Le COLBAC interpelle la députée Emmanuelle Ménard sur son soutien à la tauromachie et le paradoxe qu'il y a à promouvoir la corrida tout en faisant partie du groupe de protection animale à l'Assemblée nationale. Au cours d'une interview qu'elle a accordée à France Bleu Hérault le 1er janvier, la députée Emmanuelle Ménard, qui est membre du groupe d'étude "Condition animale" à l'Assemblée nationale, a dit apprécier le côté artistique de la corrida et a estimé qu'il ne faut pas résumer la corrida à l'aspect mort du taureau. Ces propos et le soutien de la députée à la tauromachie, font réagir le COLBAC, Comité de liaison biterrois anti corrida, qui pointe la contradiction "promouvoir la tauromachie sanglante, et travailler



© photo : Colbac - Novillada à Béziers

en tant que députée à l'élaboration de mesures visant à réduire la souffrance des animaux, n'est-ce pas paradoxal ? " interroge Sophie Maffre-Baugé, présidente du COLBAC.

Agir dans l'intérêt de tous les animaux

Dans un courrier, l'association appelle Emmanuelle Ménard à faire preuve d'objectivité et de cohérence et à agir, conformément à son engagement au sein du groupe de protection animale à l'Assemblée nationale, dans l'inté-

rêt de tous les animaux et non dans l'intérêt du lobby de la tauromachie espagnole. Le COLBAC rappelle que la corrida est une pratique cruelle envers les taureaux et que 80% des Français considèrent que le supplice et la mise à mort d'un animal, comme dans une corrida, ne peuvent plus être considérés comme un spectacle de nos jours selon le sondage IFOP de 2018. À la députée qui dit " assumer cette contradiction ", le Colbac rappelle qu'un député agit au nom du peuple, dans l'intérêt général, et que pour faire évoluer les lois en faveur du bien-être des animaux, leurs souffrances et le respect de leur intégrité physique doivent être pris en compte avant toute considération d'ordre esthétique ou culturel.

2 > **BÉZIERS**



ANTI-CORRIDA

La députée interpellée

Dans un courrier, le Colbac interpelle la députée Emmanuelle Ménard, membre du groupe sur la condition animale à l'Assemblée. « *Nous vous demandons de faire preuve de cohérence, dans l'intérêt de tous les animaux et non dans l'intérêt du lobby de la tauromachie espagnole.* »